

(Non utilisable par Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna)

La saison commence le 1er septembre 2022 et se termine le 31 août 2023 - Sous réserve de validation par la fédération départementale, votre affiliation sera effective à compter de la date de réception de ce document.

Affiliation no

Nom de l'association

Adresse du siège social

Code postal

Ville

Téléphone

Mail (1)

Site internet

Numéro RNA (2) (4)

Numéro SIRET (4)

Correspondant

Monsieur

Madame

Nom Prénom

Date de naissance (3)

Téléphone

Mail (1)

Adresse de correspondance

Code postal

Ville

Coordonnées des dirigeant.es

Président.e ou responsable légal.e

Monsieur

Madame

Nom Prénom

Date de naissance (3)

Téléphone

Mail (1)

Adresse

Code postal

Ville

Trésorier.e ou responsable légal.e

Monsieur

Madame

Nom Prénom

Date de naissance (3)

Téléphone

Mail (1)

Adresse

Code postal

Ville

Secrétaire

Monsieur

Madame

Nom Prénom

Date de naissance (3)

Téléphone

Mail (1)

Adresse

Code postal

Ville

Caractéristiques de l'association

Merci par avance de répondre le plus exhaustivement possible à cette partie, qui nous permet de mieux vous connaître et d'assurer des études statistiques des caractéristiques de notre mouvement. Ces informations sont laissées à la discrétion de vos référents fédéraux et confédéraux, elles ne sont pas rendues publiques nominativement et ne servent qu'à mieux vous accompagner et à mettre en valeur notre réseau.

Votre association a été déclarée le

Combien avez-vous d'administrateurs.trices ?

Combien avez-vous d'adhérents.es dans votre association ?

Quel est l'objet social de votre association ?

Votre association est-elle employeuse ?

Non

Oui, précisez :

- votre convention collective Animation Sport Autre, précisez
- le nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein)

Est-ce que votre structure intervient ? - en Quartier Politique de la Ville ? Non Oui

- en Zone de Revitalisation Rurale ? Non Oui

- en Cité éducative ? Non Oui

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour autoriser l'enregistrement dans la base de données et choisir les communications qu'ils acceptent de recevoir.

(2) Consulter le site www.data-asso.fr pour obtenir votre numéro RNA. Ne concerne pas les structures immatriculées en Alsace Moselle.

(3) La date de naissance est nécessaire pour différencier les homonymies dans notre base de données

(4) Information à ne pas renseigner pour les Juniors associations



AFFILIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 2022/2023

(Non utilisable par Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna)

Votre association est ?

- une association dirigée majoritairement par des personnes de plus de 30 ans
- une association dirigée majoritairement par des personnes de moins de 30 ans

- une association d'élèves, créée en milieu scolaire (dont Usep)
- une junior association (affiliée au réseau RNJA)
- une association étudiante

Vos activités non sportives

Quelles sont les familles d'activités sur lesquelles votre association s'engage ?

- ACTION SOCIALE - 010000
- ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - 020000
- CULTURE - 030000
- COMMUNICATION / NUMERIQUE - 040000
- DEFENSE D'UNE CAUSE - 050000
- ENVIRONNEMENT ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE - 060000
- FORMATION - 070000
- LOISIRS - 080000
- LOISIRS EDUCATIFS/VACANCES - 090000
- SOLIDARITE INTERNATIONALE ET EUROPE - 100000
- AUTRES - 990000

Traitement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'adhésion de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation de l'association et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : rgpdaffi@laligue.org. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire public des associations et structures affiliées à la Ligue de l'enseignement ?

- Oui Non

Vous pouvez gérer votre affiliation et vos adhérents sur www.affiligue.org.

Assurance de l'association

L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances.

Seule l'affiliation de l'association à l'APAC et les adhésions à la Ligue de l'enseignement de tous les membres (titulaires d'une carte Ligue) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'individuelle Accident de ses adhérents. Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive de la Multirisque Adhérents Association et du document d'information correspondant qui m'ont été remis,
 - avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
 - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement,
 - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement.
- Dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non adhérentes, une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC.

Date et signature
du/de la responsable légal.e